Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE,
DE LA RURALITE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des politiques de formation et d'éducation** **Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion** 1 ter avenue de Lowendal 75700 Paris SP 07 Dossier suivi par : Mme Eve Lê-Quang Tél. : 01 49 55 80 69 Fax : 01 49 55 40 06	**NOTE DE SERVICE** **DGER/SDPOFE/N2011-2067** **Date: 03 mai 2011**

Date de mise en application :immédiate
Date limite de réponse :30 septembre 2011
Nombre d'annexes : 3

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire
à
(voir destinataires)

Objet : concours destiné à lutter contre l'homophobie en créant une carte d'information.

Mots cles : élèves, étudiants, apprentis, stagiaires, orientation sexuelle, lutte contre les discriminations, respect, graphisme, créativité.

Destinataires	
Pour exécution : -Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole -Unions nationales fédératives d'établissements privés sous contrat	Pour information : -Administration centrale -Inspection de l'enseignement agricole -DRAAF/DAF -SRFD/SFD -Organisations syndicales de l'enseignement agricole -Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole

La présente note de service a pour objet d'organiser un concours destiné à lutter contre l'homophobie. La direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) est en effet engagée depuis de longues années dans la lutte contre toutes les formes de discriminations, dans le cadre de la politique globale de promotion de l'égalité des chances.

Une importance particulière est accordée aux actions visant à prévenir les atteintes à l'intégrité physique et à la dignité de la personne : violences racistes, sexistes et homophobes.

Ce concours permettra de faire prendre conscience des discriminations liées à l'orientation sexuelle, de sensibiliser au respect des différences et de faire reculer les stéréotypes et les préjugés. Les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires scolarisés dans les établissements de l'enseignement agricole pourront s'appuyer sur deux documents : *Qu'en dira-t-on* ? DVD disponible chez editions@educagri.fr et *Jeune et homo sous le regard des autres,* outil d'intervention contre l'homophobie composé d'un DVD et d'un livret d'accompagnement disponible à l'INPES www.inpes.sante.fr

Les candidats au concours pourront travailler individuellement ou en binôme. Ils créeront un visuel (graphisme, dessin, TAG, peinture, collage, photo ...) pour réaliser une carte d'information (format carte de crédit) de "Ligne Azur" visant à lutter contre l'homophobie (format 5,5x8,5 cm). Ce visuel ne comportera ni texte, ni logo. Chaque élève pourra présenter trois projets maximum sous deux formes au choix : papier ou numérique, en précisant les logiciels utilisés.

Le projet qui remportera le concours pourra faire l'objet de retouches finales avant impression et diffusion à chaque apprenant, en accord avec les auteurs qui cèderont leurs droits de propriété.

Vous trouverez le calendrier du concours en annexe 1, la fiche d'inscription en annexe 2 et la présentation du partenaire "Ligne Azur" en annexe 3.

Un jury, composé de responsables de "Ligne Azur", de représentants de la Direction Générale de la Santé et de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche, se réunira en décembre 2011 et décernera un prix qui sera récompensé par l'édition de la carte grâce à "Ligne Azur" et par un séjour culturel, pour deux jeunes et un accompagnateur adulte (professeur, éducateur). Ce séjour aura lieu à Clermont-Ferrand pendant quatre jours, en février 2012. Les élèves, étudiants, apprentis ou stagiaires, seront invités et accrédités pour le festival international du court métrage.

Seuls les lauréats seront prévenus.

Je souhaite une forte participation à ce concours qui permettra de faire évoluer les mentalités tout en offrant aux élèves, étudiants, apprentis et stagiaires l'occasion d'exprimer leur créativité.

La Directrice Générale de l'Enseignement
et de la Recherche

Marion ZALAY

A N N E X E 1

CALENDRIER

Avril 2011: lancement du concours

Vendredi 30 septembre 2011 : date limite d'inscription au concours
Vendredi 9 décembre 2011 : réception des cartes à :
Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche
D.G.E.R. - Bureau BVIE (Eve LE-QUANG)
1, ter avenue de Lowendal
75700 Paris 07 SP

Vendredi 16 décembre 2011 :Réunion du jury. Résultats du concours et organisation du séjour

Février 2012 : séjour à Clermont-Ferrand pour les lauréats et un accompagnateur

Mars 2012 : édition de la carte par "Ligne Azur" et diffusion aux établissements d'enseignement agricole.

A N N E X E 2

Fiche d'inscription à retourner à la D.G.E.R. pour le 30/09/2011
Service de l'Enseignement Technique
Sous-Direction des Politiques de Formation et d'Éducation
Bureau de la vie scolaire étudiante et de l'insertion
1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS SP 07

Région :

Coordonnées de l'établissement :

Coordonnées, fonction et adresse électronique de l'adulte qui accompagnera les élèves.

Coordonnées des candidats au concours :

Nom Prénom	Age	Fonction : élève – étudiant – apprenti - autre

NB : Pour les projets comportant des photos de personnes, une autorisation de droit à l'image sera demandée aux lauréats. Si des mineurs sont photographiés, l'autorisation du tuteur légal sera nécessaire.

Date et cachet de l'établissement

Signature du Chef d'établissement

A N N E X E 3

Ligne Azur

www.ligneazur.org

Ligne Azur est à la fois un dispositif d'écoute, d'information et de soutien
(0 810 20 30 40, tous les jours de 8h à 23h) ainsi qu'un site internet qui s'adressent à toute personne qui se pose des questions sur son orientation sexuelle, son identité sexuelle ou, qui la connaissant, a du mal à la vivre.

Ligne Azur est également ouverte aux adultes (parents, enseignants, éducateurs…) proches d'une personne confrontée à ces situations et qui souhaitent l'aider.

En effet, ces personnes en difficulté sont souvent confrontées à l'isolement (géographique, communautaire), la culpabilité et la solitude. Ces problématiques sont fréquemment amplifiées par la violence verbale et/ou physique avec laquelle ils ont parfois à faire face. Il en résulte de façon récurrente un manque d'estime de soi qui peut mener à prendre des prises de risques variés : abus de substances (alcool, stupéfiants), prises de risques sexuelles (sexualité non protégée), conduite dangereuse, etc…).

Par une aide sans jugement ni directivité, Ligne Azur permet d'échanger avec un interlocuteur bienveillant. Cette ligne donne la possibilité à ceux ou celles qui nous contactent de maîtriser certaines situations, de réfléchir sur leur désir, leurs émotions.
Ligne Azur est un dispositif de l'association Sida Info Service.

Ligne Azur en 2009, c'est :

- Près de 1100 entretiens téléphoniques réalisés et 300 questions posées via le site Internet,
- Une durée moyenne d'en entretien de 20 minutes,
- 2 utilisateurs sur 3 contactent Ligne Azur pour la première fois,
- 80% des appelants sont des hommes,
- Les moins de 25 représentent un tiers des sollicitations,
- Un appelant sur 5 se définit comme homosexuel (20%), 40% ne se définit pas, 15% ne sait pas où se situer.
-

Les trois premiers thèmes de questionnement sont:

- **Les interrogations et les difficultés liées à l'orientation sexuelle (38%),**
- **Le mal-être (25%)**
- **Les questions relatives à la sexualité (23%)**

Le mal-être, la question de dire ou non son homosexualité ou la pression psychologique sont davantage évoqués depuis 2006, en lien avec la probabilité des prises de risques sexuelles.